



Durée de
conservation
prolongée
d'ACTEMRA®
i.v. & s.c.

ACTEMRA® – Votre option pour plus de flexibilité au quotidien

**Facilitation possible du traitement par
ACTEMRA® (tocilizumab)¹ :**



Stabilité après ouverture de la perfusion d'ACTEMRA® i.v.

La solution pour perfusion prête à l'emploi peut être conservée
24 heures à 30 °C et jusqu'à 2 semaines au réfrigérateur à 2–8 °C.*



Durée de conservation après ouverture de l'injection s.c. d'ACTEMRA®

Une fois sortie du réfrigérateur, la seringue prête à l'emploi ou le
stylo prérempli peuvent être conservés jusqu'à **2 semaines** à une
température égale ou inférieure à **30 °C**.

* correspond à la stabilité physico-chimique. Veuillez tenir compte
des remarques relatives à la stabilité microbiologique figurant dans
l'information professionnelle.



Martina Bertschinger-Javier

Customer Service Partner

customerservice.ch@roche.com

+41 79 917 82 06

Références :

1. Information professionnelle d'ACTEMRA® sur www.swissmedinfo.ch.

Toutes les références listées ici peuvent être demandées par des spécialistes auprès de Roche Pharma (Suisse) SA.

Actemra® (tocilizumab): anticorps monoclonal humanisé dirigé contre les récepteurs de l'IL-6. I: **Polyarthrite rhumatoïde (PR)**: traitement de la PR active modérée à sévère chez les patients adultes qui n'ont pas été traités auparavant et les patients qui n'ont pas suffisamment répondu ou ont présenté des effets indésirables lors du traitement par des médicaments antirhumatismaux modificateurs de la maladie (DMARD), dont le méthotrexate (MTX). Administration en monothérapie ou en association avec le méthotrexate (MTX) et/ou d'autres DMARD. **Artérite giganto-cellulaire (AGC)**: traitement de l'AGC en association avec un traitement glucocorticoïde (GC) dégressif chez les patients adultes ne nécessitant pas plus de 60 mg de prednisone – ou d'un principe actif équivalent – au moment de l'instauration du traitement par Actemra. **Arthrite juvénile idiopathique systémique (AJIs)**: traitement de l'AJIs chez les enfants dès 1 an (s.c.) ou 2 ans (i.v.) et les adolescents n'ayant pas suffisamment répondu à un précédent traitement par des antirhumatismaux non stéroïdiens et par des stéroïdes. **Arthrite juvénile idiopathique polyarticulaire (AJIp)**: traitement de l'AJIp chez les enfants dès 2 ans et les adolescents présentant une réponse inadéquate au MTX. **Syndrome de relargage de cytokines (SRC)**: traitement du SRC sévère ou menaçant le pronostic vital induit par les traitements par lymphocytes T à récepteur antigénique chimérique (CAR-T) chez les adultes et les enfants dès 2 ans. **P**: PR: i.v.: 8 mg/kg toutes les 4 semaines; s.c.: 162 mg une fois par semaine. Pour les patients atteints de PR < 60 kg et recevant également du MTX, 162 mg initialement toutes les 2 semaines. AGC: s.c.: 162 mg toutes les semaines ou toutes les 2 semaines. Les patients souffrant d'AGC doivent avoir commencé un traitement stéroïdien avant l'instauration du traitement par Actemra. L'administration d'Actemra peut être poursuivie en monothérapie après l'achèvement du cycle de traitement par GC, pendant une durée allant jusqu'à 52 semaines, voire au-delà si nécessaire. AJIs: i.v.: 12 mg/kg toutes les 2 semaines (patients < 30 kg) ou 8 mg/kg toutes les 2 semaines (patients ≥ 30 kg); s.c.: 162 mg toutes les 2 semaines chez les patients < 30 kg (pesant au moins 10 kg) et toutes les semaines chez les patients ≥ 30 kg; AJIp: i.v.: 8 mg/kg toutes les 4 semaines; peut être augmenté à 10 mg/kg i.v. chez les patients < 30 kg en l'absence de réponse au bout de 8 semaines; s.c.: 162 mg toutes les 3 semaines chez les patients < 30 kg et toutes les 2 semaines chez les patients ≥ 30 kg. SRC: 8 mg/kg i.v. (patients ≥ 30 kg); 12 mg/kg i.v. (patients < 30 kg); 4 administrations maximum à intervalles d'au moins 8 heures. **CI**: hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients; association avec des inhibiteurs du TNF – simultanément ou jusqu'à 1 mois après traitement par des anticorps anti-TNF. **PC**: l'utilisation d'Actemra est déconseillée en cas d'infection active; la prudence est de rigueur en cas de tendance aux infections. Actemra doit être administré avec précaution en cas d'hépatopathie active, d'insuffisance hépatique ou de faible taux de granulocytes neutrophiles ou de thrombocytes. Des cas graves et à issue fatale de réaction d'hypersensibilité et de pneumopathie interstitielle ont été rapportés. Des cas d'atteinte hépatique grave induite par les médicaments, incluant une défaillance hépatique aiguë, ont été observés. Actemra doit être utilisé avec précaution chez les patients présentant une diverticulite (risque de perforation gastro-intestinale). **IA**: aucune influence des antirhumatismaux courants. **G/A**: il n'existe pas de données suffisantes à l'utilisation du médicament pendant la grossesse ou la période d'allaitement. **EI**: les effets indésirables les plus fréquents sont des infections, surtout des voies respiratoires supérieures, des céphalées et une augmentation de la pression artérielle pendant la perfusion, une réaction au site d'injection et une élévation des transaminases. **Prés.**: Flacons à 80 mg, 200 mg et 400 mg de tocilizumab sous forme de solution à diluer pour perfusion. Seringue prête à l'emploi ou stylo prérempli à 162 mg de tocilizumab pour injection sous-cutanée. Cat. de remise: A. Pour des informations détaillées, veuillez consulter l'information professionnelle sur www.swissmedinfo.ch. Mise à jour: 02.2024



Roche Pharma (Suisse) SA
Grenzacherstrasse 124
4058 Bâle



RocheOnline

Informations sur les thérapies,
la recherche et les événements
www.roche-online.ch